

# LA COMMUNICATION NONVIOLENTE (CNV) : UN ART DE VIVRE AVEC SOI-MÊME ET AVEC LES AUTRES

## Stage d'introduction à la CNV à TOULON Module 3 (2 jours)

**Module 3 :  
Pratique  
Du dialogue  
16 et 17  
novembre  
(S+D)  
2024**

Nous avons tous expérimenté des manières joyeuses, authentiques et constructives d'être en relation avec nous-mêmes et avec les autres. Nous vivons également des situations moins satisfaisantes où nous sommes en conflit, où nous n'arrivons pas à nous exprimer clairement, où nous doutons de notre capacité à créer du lien et à trouver avec l'autre une relation harmonieuse.

Le processus de la Communication Non Violente élaboré par Marshall B. Rosenberg nous permet de :

- Prendre conscience de ce qui se passe en soi, à tout moment.
- Nous exprimer clairement et écouter l'autre sans jugement.
- Dialoguer avec l'autre mais aussi avec soi-même, pour créer des solutions satisfaisantes pour chacun.
- Prendre soin de ses besoins et aussi trouver plaisir à contribuer à la satisfaction des besoins des autres.

### A qui s'adresse ce stage Et quels sont les thèmes principaux ?

Ce stage s'adresse à toute personne qui, dans sa vie professionnelle, sociale, ... souhaite approfondir la Communication NonViolente et qui ont déjà suivi au minimum 4 jours de stage.

Ce troisième module sera donc orienté vers la pratique et l'expérimentation :

- Approfondissement de l'auto-empathie et de l'écoute empathique
- Pratique du processus dans des situations qui sont un défi, etc ...
- Apprendre à partir de nos blocages
- Dire et recevoir un « non »

**Thierry Mourman, formateur certifié CNVC est à votre disposition pour tout renseignement au 06 82 12 86 43, ou par courriel [clemencesarl@gmail.com](mailto:clemencesarl@gmail.com). Chaque stagiaire inscrit (voir formulaire joint, à compléter et renvoyer) recevra 15 jours avant le stage, un courrier ou courriel avec les informations pratiques et utiles.**

**Thierry Mourman se réserve la possibilité de reporter le stage si le nombre de participants est insuffisant.**

Thierry Mourman  
Clémence Formations



Tél : +33(0)6 82 12 86 43  
[clemencesarl@gmail.com](mailto:clemencesarl@gmail.com)  
24 rue Basse  
13320 Bouc bel Air



## Bulletin d'inscription

Je soussigné-e, **NOM** ..... **Prénom** .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville, Commune .....  
Tél ..... Tél portable .....  
Email ..... @ .....  
**Profession/occupation** .....  
J'ai déjà suivi des formations à la Communication NonViolente : **Oui**  
Lesquelles, et avec quel.le formateur.trice ? .....

Je souhaite m'inscrire au module 3 du cursus d'introduction à la Communication NonViolente à **TOULON**, et je confirme que j'ai suivi préalablement les deux 1<sup>ers</sup> modules avec un formateur certifié du CNVC, modules qui correspondent au pré-requis nécessaire pour participer au présent module 3.

**Je m'inscris à ce module 3, des samedi et dimanche 16 et 17 novembre 2024**

**Chèque d'arrhes de 70 € + un chèque de solde de 165 €.**

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Si le stage est complet, le candidat sera prévenu dès réception de son bulletin. Horaires probables : 9h30 à 18h le premier jour, fin à 17 h00-17h15 le deuxième jour.

- o À compter de la date de signature du présent bulletin, je sais que j'ai un délai de 10 jours pour me rétracter. (Tout désistement implique d'en informer le prestataire par écrit). Au-delà de ce délai de rétractation :
- o En cas d'annulation de mon fait entre le 45<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour avant le début de la formation, le montant de l'acompte est dû au titre des frais administratifs de gestion de réservation. Le chèque correspondant est remis à l'encaissement. (sauf cas de force majeure dûment reconnue).
- o En cas d'absence partielle ou totale du stagiaire ou en cas d'annulation de mon fait dans les 20 jours précédant le stage, l'intégralité du montant du stage est due. Le chèque correspondant au solde est alors encaissé. (sauf cas de force majeure dûment reconnue).
- o Si je suis empêché-e de suivre la formation pour un motif de force majeure dûment reconnue, seules les prestations dispensées par le prestataire sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans ce document.
- o En cas de cessation anticipée de la formation du fait du prestataire, seules les prestations dispensées sont dues.

**Je m'engage à envoyer le présent bulletin dûment daté et signé, et accompagné des chèques suivants :**

- du chèque d'acompte, **ET** du chèque de solde. **Voir ci-dessus. (Les chèques sont gardés en dépôt et encaissés au plus tôt le premier jour du stage concerné).**
- Les chèques sont à libeller à l'ordre de « **Thierry MOURMAN Pro** » et à envoyer à l'adresse suivante :
- **Thierry MOURMAN, 24 rue Basse, 13320 BOUC BEL AIR.**

### **Tarifs de formation (hors repas – hors hébergement) :**

**Tarif « particuliers » : le module 3 = 235 € = 2 jours**

Associations locales, Professions libérales, Collectivités, Entreprises, Institutions : Merci de consulter Thierry Mourman

Je coche les cases correspondant à mes choix :

- Pour favoriser les occasions de covoiturage et/ou d'hébergement, je marque mon accord pour la diffusion de mes coordonnées aux autres inscrits du stage qui pourraient alors me contacter.
- Je marque mon accord pour recevoir par mail la lettre d'information mensuelle de l'association des formateurs CNV de France et de Thierry Mourman.

Je soussigné déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document et je m'engage à respecter les modalités financières et d'annulation qui y sont mentionnées. Je confirme ainsi mon inscription à ce stage :

**Date et signature :**

**À renvoyer à l'adresse ci-dessous :**